

Le [séminaire](#) s'est tenu le lundi 25 juin 2018 de 13h30 à 17h00 à la Bibliothèque royale de Bruxelles.

Introduction

Le Professeur **Brent Bleys** (UGent, président du groupe de travail Stratégies du CFDD) introduit le séminaire. Les objectifs de développement durable ou [ODD](#) trouvent leur origine dans la conférence [Rio+20](#). À l'époque, l'Union européenne misait résolument sur le thème de l'économie verte, notamment. Après la conférence, un mécontentement régnait à l'égard des résultats concrets, notamment au sujet de l'économie verte. Les ODD figuraient dans le texte et des successeurs étaient recherchés aux objectifs du Millénaire ou MDG qui allaient expirer en 2015. La crainte d'un échec était exprimée. L'inquiétude n'était pas justifiée. Le *2030 Agenda for Sustainable Development* renfermant les ODD a été approuvé en septembre 2015. Les ODD sont plus larges que les MDG, avec notamment une attention plus élevée accordée à l'environnement. Ils s'appliquent aujourd'hui aussi à tous les pays. Les MDG n'ont jamais été vraiment ambitionnés dans l'UE, contrairement aux ODD qui semblent omniprésents. Vous le constatez notamment à l'Université de Gand. Il convient d'expliquer la façon dont des propositions de recherche contribuent aux ODD. Les ODD sont importants pour toutes sortes d'organisations. Au sein du CFDD également, nous nous consacrons aux ODD et nous analysons la façon de les intégrer le plus efficacement possible dans nos activités. Les ODD offrent de nombreuses opportunités. C'est ce qui a notamment motivé la mission d'étude réalisée par l'HIVA.

Présentation de l'étude par Kris Bachus

Kris Bachus (KULeuven, HIVA) présente l'[étude](#) consacrée aux SDG. Voir sa [présentation](#).

Questions et réactions :

- Nos gouvernements ont apparemment beaucoup d'argent à consacrer à l'armement, mais pas à une stratégie nationale de développement durable digne de ce nom. → Le problème réside surtout au niveau de la coordination de la politique. C'est différent de la prévision d'un budget.
- Des explications complémentaires sont demandées au sujet du cas décrit de la Finlande. Qu'en est-il de ces *pledges* ? Un côté financier y est-il également lié ? Et en ce qui concerne le cas de la Suisse, une question est posée au sujet du système [MONET](#). Ces informations sont-elles publiques ? → Pour ce qui est de la Finlande, de nombreuses actions sont entreprises, également de la part des entreprises et de la société civile. Ces actions vont plus loin qu'une simple gestion interne. Une pledge est volontaire et n'entraîne donc en principe probablement aucune intervention financière. MONET est en effet public. Les informations en anglais sont plus limitées que celles fournies dans les langues suisses officielles.
- Les six cas décrits sont tous européens. Pourquoi aucun pays du Sud ? → Des exemples du Sud sont repris dans la première liste de sélection établie (cette liste est reprise en annexe de l'étude). Le choix a finalement été effectué sur la base de la transposabilité. Dans certains cas, aucune analyse réelle n'a été possible. Il se peut toutefois que nous ayons ainsi manqué certains projets intéressants menés dans le Sud.
- Tous les pays ne sont-ils pas des 'pays en développement' dans la perspective des ODD ? → Remarque pertinente. La question est de savoir si les ODD en eux-mêmes vont suffire. Il en faut plus, comme des initiatives pertinentes dans les domaines de la biodiversité et du climat.

- Une liste adaptée d'indicateurs s'applique aussi à la Belgique, à l'instar de la Suisse. Pour la [Voluntary National Review](#) belge, une série de 34 indicateurs a été développée. Une liste plus longue est en cours d'élaboration. Cette liste devrait être disponible durant l'automne 2018. → Les choses sont aussi décrites de cette façon dans l'étude. Il existe une liste qui est encore provisoire dans le sens où une liste plus longue est en cours d'élaboration. Mais cela prend un certain temps. Il est bon que l'Institut interfédéral de Statistique y travaille.
- L'objectif de la loi sur le développement durable de 1997 consistait à parvenir à un renforcement de la coordination stratégique. Un meilleur résultat ne pourrait-il pas être atteint par le biais d'un accord de collaboration ? Existe-t-il un soutien en la matière ? → Cette loi repose sur le cadre de l'Agenda 21. Il serait bon de prévoir une actualisation en fonction du cadre des ODD. Mais il n'est pas certain que cette actualisation sera suffisante pour résoudre le problème de coordination. Un cadre institutionnel est demandé, mais la demande d'un soutien politique plus marqué, surtout, est plus forte. Et c'est là que se pose un problème.
- Il est affirmé dans la présentation que les autorités témoignent d'une motivation élevée. Cette motivation semble toutefois affichée surtout par les autorités locales et moins par les autorités régionales et fédérales. Ou parle-t-on des fonctionnaires ? → En effet, il est surtout question des collaborateurs de l'administration. Ils possèdent des connaissances approfondies sur les ODD et manifestent la volonté de travailler avec les ODD. Ils veulent poursuivre, mais ils ne sont pas toujours soutenus par la politique. Cette impression vaut pour tous les niveaux de pouvoir, de local à fédéral.

Tour de table avec des membres du conseil

Brent Bleys dirige la table ronde. Dans un premier temps, les membres du conseil prennent la parole. La première question qui est posée est la suivante : qu'avons-nous appris de l'étude ?

- **Cécile de Schoutheete** (IEW) ([article](#)) renvoie au cas de la Finlande. La façon dont y est organisée une participation est très intéressante. Même si cette participation ne peut pas être transposée telle quelle en Belgique, nous pourrions le faire beaucoup mieux ici. Notre structure institutionnelle est différente, mais de nombreux enseignements peuvent en être tirés. La [Commission nationale du Développement durable](#), notamment, est intéressante. La commission est présidée par le premier ministre. Cette commission regroupe des membres du Parlement, des ministères, de la société civile, etc. Cette méthode a fourni de bons résultats lors de la mise en œuvre des ODD. Il est notamment question d'un alignement du budget national sur les ODD.
- **Herlinde Baeyens** (Conseil flamand de la Jeunesse). L'étude révèle que des processus stratégiques prennent du temps. Parallèlement à cela, il est un fait que les ODD constituent une grande opportunité. Il est toutefois possible de faire les choses différemment. Les cas révèlent qu'il y a des prédécesseurs et qu'ils accomplissent un travail de qualité. Ensuite, il est bon de renvoyer à de bonnes pratiques dans le domaine de la participation des jeunes. Des exemples pertinents sont disponibles aux Pays-Bas, en Finlande et en Suisse. Les jeunes plaident en faveur d'une telle approche, aussi dans notre pays. Enfin, il est intéressant que la question des externalités soit décrite dans l'étude comme un « problème éthique ». C'est frappant. Nous ne devons pas perdre cet aspect de vue. Une équité est importante, d'une part entre les pays et d'autre part vis-à-vis des générations futures.
- **Chris Serroyen** (CSC). Beaucoup de respect pour l'HIVA qui a réalisé l'étude. Cette étude témoigne d'une patience et d'un talent diplomatique. Le membre du panel se décrit comme une personne un peu moins patiente et diplomatique. Il a grandi avec « No Time to Waste » de Greenpeace. Où en sommes-nous aujourd'hui ? Les raisons d'être impatientes sont encore très nombreuses. L'administration montre déjà de nombreuses choses positives, mais la

politique reste en retrait. Un élément très enrichissant dans l'étude est l'attention accordée aux externalités. En tant que mouvement syndical, nous pouvons aussi en tirer de nombreux enseignements. Soit nous nous intéressons à la situation en Belgique, soit nous nous tournons vers les pays en développement. Une sorte de troisième voie est comprise entre les deux : les effets externes de choix internes. Une attention était déjà accordée à cette dimension dans les avis du conseil sur la Voluntary National Review et la Stratégie nationale. Nous devrions reprendre dans la politique cette attention accordée aux externalités. Vous pouvez l'intégrer dans un concept comme *due diligence*. Les marchés publics devraient aussi accorder plus d'attention aux externalités.

- **Vanessa Biebel** (FEB). Il est important de souligner que nous ne partons de 0, même comme entreprises. Les six cas de l'étude sont intéressants. Ils peuvent offrir une inspiration. Que pouvons-nous apprendre ? L'étude peut nous aider à mieux réaliser les ODD. Il est surtout important de voir, également dans les cas décrits, que les ODD sont une responsabilité partagée. Il incombe à la politique de façonner un cadre. Ensuite, tout le monde doit assumer sa responsabilité. Les parties prenantes doivent aussi aider les citoyens. De nombreux enseignements peuvent encore être tirés des exemples de collaboration public-privé. Nous devons unir nos efforts pour avancer.
- **Rudy De Meyer** (11.11.11). Nous étions clairement partisans de cette étude. Il est important de tout bien concrétiser. Cette étude peut être qualifiée de compilation d'informations utiles. L'histoire sur les *spillovers* est importante. Actuellement, plus aucune distinction n'est en fin de compte établie entre les dimensions externe et interne qui se chevauchent. L'ensemble de l'Agenda 2030 s'apparente à un exercice de cohérence stratégique. Nous ne sommes pas encore loin. Tout le monde trouve son compte dans cet agenda et cette situation entraîne un risque de cherry picking. Pour notre pays et pour les autres pays, un besoin d'actualisation de l'ancrage légal du développement durable se fait sentir. L'idée centrale doit être : *leave no one behind*. Dans certains des cas, il est surtout question aujourd'hui encore de l'habillage de la machinerie existante. Le contexte actuel est différent de ce qu'il était il y a quelques années. À l'époque, personne ne savait ce qu'étaient les MDG. Nous sommes aujourd'hui beaucoup plus loin avec les ODD. Il est toutefois nécessaire de pouvoir disposer de suffisamment de personnes et de moyens. La Belgique ne fait pas beaucoup moins bien, mais ne fait pas également beaucoup mieux que d'autres pays. Nous ne disposons pas d'un véritable plan et aucune véritable coordination n'a été mise en place.

Brent Bleys soumet une deuxième question. Comment pouvons-nous éviter un cherry picking ? Comment pouvons-nous veiller à ce que les ODD entraînent un changement de la politique, une transformation ?

- **Cécile de Schoutheete** affirme qu'un changement transformatif est un souhait, pas un automatisme. Il s'agit d'une opportunité majeure et nous devons la saisir. Les ODD offrent un cadre à chacun. Ils offrent la possibilité d'une cohérence et d'une transversalité plus élevées. Mais il reste du pain sur la planche. Pour y parvenir dans notre pays, un ancrage légal par le biais d'une révision de la loi sur le développement durable s'avère nécessaire. Nous avons besoin d'un leadership politique plus fort, d'une plus grande participation et d'une coordination plus marquée. Il est stipulé dans [l'avis du CFDD sur la VNR](#) ([10]) que la situation institutionnelle complexe dans notre pays peut aussi signifier une plus-value, une opportunité pour en apprendre les uns des autres.
- **Herlinde Baeyens** poursuit en affirmant que les ODD peuvent en principe réellement changer quelque chose. Ils forment une promesse. Concrètement, ils offrent un avantage car ils sont larges et transversaux. En outre, ils permettent de relever un ensemble de défis et d'analyser l'éventuel impact négatif. La visualisation des ODD constitue aussi un atout. Dans son ensemble, il peut s'agir d'un projet inspirant qui porte ses fruits et qui peut aider la politique. Le cycle de rapportage prévu est une trouvaille. Il stimule et inspire les pays.

- **Chris Serroyen** fait référence aux nombreux drapeaux belges qui flottent dans les rues actuellement (dans le cadre de la Coupe du monde de football). C'est amusant. Les ODD ressemblent parfois à ces drapeaux. Une attention particulière est accordée à l'image, mais cela change-t-il aussi réellement quelque chose ? Certaines entreprises qui sont actives dans The Shift apparaissent aussi par exemple dans les dénommés « Panama Papers ». Ainsi, une attention particulièrement élevée est également accordée à la question des indicateurs. Mais pour pouvoir mesurer, vous devez aussi connaître la vision, la direction que vous empruntez. De quoi avons-nous besoin ? Vous pourriez faire référence aux 4 « R ». (1) Régie. De nombreux acteurs sont prêts, mais manquent d'une régie forte. Quel rôle le parlement se voit-il jouer ? Où reste la direction ? Il n'existe aujourd'hui aucune direction centrale et aucun engagement clair. Vous ne devez pas seulement travailler d'une façon 'bottom-up' et, par exemple, en attendre beaucoup de la RSE. Vous devez aussi travailler d'une façon 'top-down'. (2) Résultats. Une attention beaucoup trop élevée est accordée aux indicateurs. La question est plutôt de savoir où nous voulons être en 2030 et en 2024. Des objectifs intermédiaires sont aussi très importants. Si nous affirmons que nous voulons réduire de moitié la pauvreté, que voulons-nous dire concrètement ? Et comment allons-nous le traduire en objectifs concrets, avec des sous-objectifs, pour 2030 et 2024? (3) Rights. Nous devons traduire le tout en droits contraignants, notamment pour les travailleurs. (4) Règles. Une réglementation est aussi nécessaire, vous ne pouvez pas tout attendre d'engagements volontaires.
- **Vanessa Biebel** fait référence au fait que la FEB est aussi une [Voix ODD](#). Les entreprises sont convaincues que les ODD sont un instrument efficace. De très nombreux changements ont déjà été enregistrés ces cinq dernières années. Les entreprises sont conscientes de leur rôle social et assument leur responsabilité, notamment en raison de la pression exercée par les consommateurs, les travailleurs et les autorités. Les ODD offrent également de grandes opportunités économiques. Les trois dimensions du développement durable se chevauchent de plus en plus et ne sont plus distinctes. Les ODD sont une nouvelle façon de promouvoir le développement durable. Nous voyons de ce fait mieux les relations mutuelles. Pour ce faire, vous devez réunir les différents experts et ne plus travailler en silos. Nous le disons aussi à nos entreprises. En matière de politique, il peut être fait référence aux avis du CFDD sur la Stratégie nationale et la VNR.
- **Rudy De Meyer** affirme que les ODD ne sont pas encore actuellement un instrument de transformation. Ils devraient toutefois le devenir. Il s'agit du meilleur plan que nous avons pour atteindre efficacement l'objectif fixé pour 2030. Est-ce possible ? Oui, mais une volonté politique bien plus élevée, des plans efficaces et un nombre suffisant de personnes ainsi que de moyens s'avèrent nécessaires. À cet effet, il est utile de travailler à une réécriture de la loi sur le développement durable au Parlement. Elle devrait alors devenir une clé de voûte pour la nouvelle politique. De nombreux rapports et plans vont être établis dans les prochaines années. Le Parlement doit pouvoir les utiliser. De nombreux éléments apparaissent déjà dans la [gap analysis](#) fédérale et nous devons les développer. Nous devons nous intéresser aujourd'hui aux mesures politiques concrètes qui sont nécessaires pour pouvoir relever les défis. La plateforme [Perspective 2030](#) peut être inspirante. Nous devons aussi prendre conscience du fait que certaines macro-tendances (migration, climat, flux financiers, etc.) peuvent tout chambouler.

Table ronde avec des politiciens

Brent Bleys explique dès le début de la table ronde que le secrétariat a fourni de très nombreux efforts pour regrouper des politiciens de différents partis dans le panel. Il n'y est malheureusement pas parvenu. Une première question pour le panel est la suivante : quels sont les enseignements à tirer pour la Belgique ?

- **Christie Morreale** (sénatrice PS). Le cas allemand est très intéressant dans l'étude qui traite d'un examen des externalités. Vous ne devez bien entendu pas seulement les analyser, mais aussi en tirer des conclusions. Une cohérence stratégique est essentielle. Ainsi, la politique commerciale interfère parfois avec la politique de coopération au développement. Nous devons analyser attentivement ces éléments chez nous. Il est question d'une production et d'une consommation durables. Un autre aspect intéressant dans l'exemple allemand est leur système de gouvernance. Nous menons également ce type de discussions au Sénat avec des débats sur le climat et la pollution de l'air. Nous pourrions envisager un système de gouvernance où tous les niveaux de pouvoir collaborent, avec une présidence changeante.
- **Jan Cornillie** (ancien directeur du service d'étude sp.a). Il est important de placer cette discussion institutionnelle dans le contexte adéquat. Nous parlons beaucoup de la révision des institutions, mais moins des résultats. Il devrait toutefois s'agir de l'aspect le plus important. Cette situation est critique pour certains domaines. Vous ne devez pas avancer comme excuse que la Belgique est un pays complexe. Il existe d'autres pays fédéraux et une coordination y est également nécessaire. En ce qui concerne la Flandre, le problème ne réside pas au niveau de la structure mais bien de la complaisance des autorités flamandes. Voir par exemple la discussion menée sur les objectifs pour les énergies renouvelables dans l'UE. La Flandre a jugé que cette discussion n'était pas opportune, aucun point de vue belge n'a donc été favorable. Cette situation n'a rien à voir avec une structure. Nous constatons un problème identique au niveau local également. Les villes et les communes sont aujourd'hui souvent les victimes de la réforme de l'État. Nous manquons de nombreuses opportunités en termes de coordination et de régie. L'étude fait référence aux projets pilotes de la VVSG. Tout cela est très beau, mais nous devrions déjà être beaucoup plus avancés. Cela signifie-t-il que nous devons refédéraliser ? Je ne suis pas certain que ce soit la bonne solution. Nous pouvons toutefois réfléchir à un fédéralisme plus hiérarchique. Pas d'une manière générale, mais là où nous prenons un engagement concret en tant que pouvoirs publics, par exemple pour le climat. Nous pouvons alors désigner une compétence finale pour ce thème. La Belgique n'a pris aucun engagement international autour d'un sujet comme la pauvreté. Il est alors moins nécessaire de confier une responsabilité finale à un seul niveau. À l'échelon local, une grande expérience a été acquise dans l'intervalle en matière de participation. Nous y sommes beaucoup plus avancés qu'il y a 5 ans (voir par exemple [Louvain 2030](#)). Nous devrions saisir l'opportunité d'assurer une meilleure complémentarité des niveaux de pouvoir lors des différentes élections.
- **Gilles Vanden Burre** (député Ecolo-Groen). Il est positif que le monde politique puisse faire bouger la société en compagnie de la société civile dans le cadre d'un partenariat. Les choses ne bougent pas encore assez actuellement. Il est toutefois dommage qu'aucun parti de la majorité n'ait été disposé à participer à la table ronde. L'élément le plus frappant dans l'étude était l'importance que revêt le rôle du premier ministre dans l'exemple de la Finlande. Il doit s'engager, avec des objectifs et des moyens clairs. Dans notre pays, des déclarations d'intention existent au niveau fédéral mais presque aucun ministre n'accorde de l'attention au développement durable. De cette façon, nous ne pouvons pas progresser. Les évolutions sont déjà nombreuses dans les entreprises, notamment dans les PME. Mais là aussi, vous constatez que la politique doit être bien présente dans l'esprit des personnes qui décident et dirigent réellement. Le Parlement doit endosser un rôle fort en la matière et

nous posons donc de nombreuses questions au premier ministre. Le niveau local est très important. De nombreuses choses captivantes s'y produisent déjà, comme à Gand.

Brent Bleys souhaite connaître la façon dont nous pouvons utiliser les prochaines élections comme une *window of opportunity*. Comment pouvons-nous intégrer les ODD ? Comment pouvons-nous mettre le développement durable à l'ordre du jour ?

- **Christie Morreale.** Une stratégie de développement durable devrait être élaborée à chaque niveau par le biais d'un accord de majorité. Cette stratégie n'existe pas encore au niveau fédéral. Chaque stratégie devrait intégrer les ODD. Différentes possibilités sont offertes au niveau institutionnel. La coordination permanente des objectifs pourrait être réglée par le biais d'un comité de concertation. La coordination pourrait aussi être organisée au Sénat. Il existe une [proposition de résolution](#) du PS avec des propositions concrètes.
- **Jan Cornillie.** Vous pourriez dire que les externalités nous parviennent déjà sous la forme d'une migration, par exemple au travers des réfugiés climatiques. Nous devons donc agir contre le changement climatique. Pensez par exemple au surplus de lait en poudre que nous vendons en Afrique de l'Ouest. De nombreux migrants sont originaires de cette région. Nous devons donc réellement faire quelque chose. Si nous ne nous attaquons pas au problème de l'inégalité, nous ne pourrons pas apporter une réponse efficace.
- **Gilles Vanden Burre.** Les ODD nous inspirent, par exemple sur le thème de l'énergie. Notre groupe politique veut viser une énergie 100% renouvelable. Vous devriez aussi veiller à ce que toutes les allocations soient au minimum adaptées au niveau de la norme européenne de pauvreté. Ces éléments doivent être repris dans un accord gouvernemental. Nous sommes partisans d'un ministre de la transition. En outre, il est important d'analyser le rôle éventuel que peuvent jouer les différentes autorités pour parvenir à une situation de 'zero emission' dans leurs propres bâtiments et institutions. Nous nous déclarons en faveur d'une audience annuelle à la Chambre avec le premier ministre. Ce dernier devra alors s'exprimer au sujet de tous les ODD.

Discussion

- (Publique) Ne serait-il pas judicieux de mettre sur pied une commission Développement durable dans chaque parlement ? Cette commission confronterait alors d'une façon structurelle le premier ministre et les ministres compétents aux ODD. Un suivi permanent serait assuré, par exemple chaque mois un ministre différent. Dans une phase suivante, toutes les commissions pourraient contribuer ensemble à une coordination stratégique plus large.
- **Jan Cornillie.** Cette idée n'est pas nécessairement bonne. En effet, il n'est pas judicieux de le faire par le biais d'une commission distincte et uniquement par ce biais. Il serait mieux d'impliquer l'ensemble du Parlement pour parvenir à une plus grande cohérence dans toutes les commissions. Il existe déjà un rapport consacré à la coordination de la politique en matière de pauvreté. Mais cette coordination ne fonctionne pas non plus aujourd'hui. Il semble plus pertinent de viser une plus grande coordination par le biais de dossiers concrets, par exemple sur un thème comme le plastique. Nous pouvons partir d'une collaboration concrète sur des sujets importants et travailler ainsi à l'obtention d'une plus grande cohérence.
- **Gilles Vanden Burre.** Il est déjà possible de poser des questions dans deux commissions. Nous posons des questions chaque mois. Une commission distincte composée uniquement du ministre du développement durable n'est pas une si bonne idée. En effet, il est plus judicieux d'organiser un moment de rencontre annuel avec tous les ministres.
- **Christie Morreale.** Le Parlement doit contrôler le gouvernement. Le pouvoir exécutif devrait pouvoir fournir des explications une fois par an et un contrôle parlementaire devrait ensuite

avoir lieu. Dans l'intervalle, des contacts doivent être entretenus avec la société civile et les entreprises.

- **Rudy De Meyer.** Il existe déjà officiellement une Conférence interministérielle sur le Développement durable qui devrait en principe coordonner le travail, mais elle ne fait pas ce qu'elle devrait faire. Nous devons nous intéresser lors des prochains mois aux moments importants qui se présenteront. Une nouvelle déclaration gouvernementale va par exemple avoir lieu. Vous saurez alors ce qu'il advient des ODD.
- **Chris Serroyen.** Vous devez impliquer tous les ministres compétents. Il est bon qu'un cycle convenu ait été déterminé et que tous les ministres compétents puissent ainsi être mis sous pression. La politique en matière d'ODD devrait devenir une composante fixe de tous les documents stratégiques. Dans l'esprit des 4 'R' (voir ci-dessus), il est important que nous n'étiquetions pas seulement ce qui a déjà été fait. Nous devrions pouvoir analyser l'état d'avancement chaque année ou tous les six mois. En plus de tout cela, nous devons aussi nous intéresser à l'UE. Que voulons-nous, en tant que Belgique, que l'UE fasse ? Nous ne savons pas encore quel va être le successeur du programme EU2020. Une nouvelle stratégie va en tout cas être élaborée, avec pour horizon 2030. Mais comment la Belgique voit-elle les choses ? Le savons-nous ? Où voulons-nous que l'UE soit en 2030 ? Si nous disons par exemple que nous voulons réduire de moitié la pauvreté, que cela signifie-t-il pour le thème du travail décent ? L'idée des 4 'R' vaut aussi pour l'UE.
- **Kris Bachus.** Les différentes réactions révèlent que la préférence n'est pas accordée à une commission distincte, mais bien à une approche plus intégrée. À cet égard, tous les ministres doivent prendre leurs responsabilités. Il s'agit d'une recommandation intéressante. Il est important que de telles choses soient déjà annoncées dans la [VNR belge](#) (p. 67). Toutes les commissions parlementaires devraient intégrer les ODD. La Commission des affaires étrangères mènerait chaque année un débat ciblé autour d'un ODD chaque fois différent. Les conclusions de ce débat seraient discutées lors de la séance plénière organisée en présence également du premier ministre. C'est prévu, mais a-t-elle déjà lieu ?
- **Gilles Vanden Burre.** Elle n'existe pas encore aujourd'hui. La Commission des affaires étrangères suit les sommets européens. Nous allons demander où en est l'exécution de cette intention.
- **Christie Morreale.** Dans notre proposition de résolution, il est également question d'un rapport annuel consacré aux ODD. Nous n'avons pas encore pour l'instant une majorité à cet effet au Parlement.
- **Herlinde Baeyens.** Nous avons l'idée de déplacer délibérément des fonctionnaires dans les services. Si vous pouvez échanger des fonctionnaires qui possèdent une grande expertise, vous pouvez aussi faciliter la coordination.
- **Jan Cornillie.** Il s'agit en soi d'une bonne idée. La mobilité des fonctionnaires est déjà encouragée actuellement. Sans oublier l'idée de réduire le nombre de fonctions à mandats. Mais imposer une obligation ne semble pas être une idée judicieuse. Il est déjà difficile de trouver à l'heure actuelle suffisamment de vecteurs de continuité. Les fonctionnaires forment aujourd'hui la continuité, tandis que le monde politique est souvent instable. Vous ne pouvez pas affaiblir l'élément de continuité.
- (Publique) Vous pouvez valoriser encore mieux l'expérience des fonctionnaires. Vous ne devez pas le faire en les reprenant dans les cabinets ministériels, mais en reprenant leurs idées et en les exécutant.
- (Publique) Un rapport de durabilité a été établi par le SPF Économie. Pour ce faire, une étude a été menée en interne et en externe pour déterminer les ODD prioritaires. Cette étude a duré deux ans. Le rapport sera publié en septembre. Ce type de rapport peut aussi s'avérer utile pour le Sénat, par exemple. De cette façon, vous avez en effet aussi la vision des parties prenantes.

- (Publique) Le CFDD a publié récemment un [avis](#) sur le Plan national Énergie-Climat. Il n'est toutefois pas question d'externalités dans cet avis. Pourquoi ?
- **Brent Bleys.** Un avis de ce type doit être soutenu par tous les membres. Lors de la discussion, l'accent était clairement mis sur les affaires intérieures. Lors de la recherche d'un consensus, la dimension externe s'effondre rapidement dans un tel avis.
- **Gilles Vanden Burre.** Nous avons besoin d'une nouvelle culture politique. Nous devons accompagner, faciliter et soutenir ce qui se passe déjà chez les citoyens. Les choses changent considérablement. Nous devrions modifier la culture politique classique pour la faire évoluer vers une culture qui accorde plus d'attention à une participation et à un travail d'une façon 'bottom-up'. Parallèlement à cela, nous devons favoriser la participation des citoyens. Nous pouvons le faire par exemple par le biais d'un budget citoyen ou, d'une façon plus générale, par le biais de formes de codécision.
- **Chris Serroyen.** Le besoin d'une certaine introspection se fait également ressentir au sein de la société civile. Certains rêvent toujours d'une idée de primauté de la politique. Si nous tolérons déjà la société civile, elle doit être sage comme une « société civile adorable ». Le modèle que nous préconisons depuis le mouvement syndical est différent et cela existe encore dans notre pays. Nous voulons une implication élevée de la société civile. Nous avons toujours une société civile puissante. Mais nous devons aussi apprendre à faire des compromis entre des organisations de la société civile. Nous plaidons en faveur de la fermeture des centrales nucléaires, mais cela signifie aussi que vous devez accorder de l'attention à une transition adéquate. Dans ce cas pour les travailleurs qui vont sans doute perdre leur emploi. Nous devons donc non seulement nous intéresser à la gouvernance, mais aussi collaborer suffisamment et nous laisser guider par les ODD. Nous le faisons déjà aujourd'hui dans le Conseil central de l'Économie (CCE), par exemple, où nous réfléchissons à l'avenir du salaire minimum sous l'angle des ODD. Les prochaines élections seront importantes. Que pouvons-nous faire avec nos mémorandums pour la prochaine formation de gouvernement ? Où voulons-nous être en 2030 et en 2024, avec quels objectifs chiffrés concrets ? Nous devrions le faire ODD par ODD.

Conclusion

Brent Bleys formule la conclusion. Les ODD sont parfois un objectif, parfois un moyen. Ils forment un ensemble et peuvent ainsi endosser également différents rôles. Au sein du CFDD, nous réfléchissons actuellement à la meilleure façon d'intégrer les ODD dans le fonctionnement. Vous avez besoin d'indicateurs, mais vous devez bien entendu avoir aussi des actions, des résultats dans la réalité. La bonne nouvelle est que les ODD sont identifiables par le grand public. Pour les activités parlementaires, la gap analysis fédérale réalisée peut constituer un beau point de départ. Espérons que les ODD pourront renforcer les débats parlementaires. Dans ce contexte, il est important de voir ce qu'il advient des avis du CFDD. Le fait que la Conférence interministérielle sur le Développement durable n'ait pas voulu répondre formellement à l'avis du CFDD sur la Stratégie nationale n'a pas été un signal positif. Les ODD peuvent renforcer la réflexion à long terme de chacun. Et il s'agit d'une tendance importante. Nous voyons par exemple déjà que des jeunes veulent défendre les valeurs d'une entreprise pour laquelle ils vont travailler. Il est très utile de réfléchir à plus long terme, plus loin qu'une seule période de règne. Les jeunes veulent connaître la façon dont les partis qui se présentent aux élections vont le faire. En ce sens, la période 2018-2019 caractérisée par différentes élections est une *window of opportunity* très intéressante. Il va falloir déterminer si les ODD sont un objectif ou un moyen. Espérons qu'ils contribueront quoi qu'il en soit à une transition sociale plus rapide.

(Rapport : Jan Mertens)